

COMPTE-RENDU DE LA SESSION "EUROPE SOCIALE" DU 15 DÉCEMBRE 2023

ROMANE BAILLON & MARCO SIBONA, PROMOTION 2023-2024 DE L'ACADÉMIE NOTRE EUROPE



SESSION 4 : L'EUROPE SOCIALE



Nelly Fesseau
Directrice de l'Agence Erasmus+
Education et Formation



Laurent Berger
Ancien secrétaire général de la
Confédération européenne des
syndicats (CES)



Sofia Fernandes
Directrice de l'Académie
Notre Europe



Xavier Lacaille
Acteur principal de la série
"Parlement"



Alexis Izard
Député Français

La quatrième session de l'Académie Notre Europe, consacrée à l'Europe sociale, a été l'occasion d'échanger avec Nelly Fesseau, directrice de l'Agence Erasmus+, agence dont le rôle dans la construction de l'Europe sociale était au cœur de la discussion.

L'UE, moteur de la formation de la jeunesse européen

Créé en 1987, Erasmus+ est un programme porté par l'Union européenne afin de soutenir l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport en Europe. Ce programme permet à des étudiants d'étudier à l'étranger pour une durée allant de 3 mois à une année entière. Grâce à ce programme, des étudiants venant de tous les milieux peuvent partir à l'aide de bourses attribuées en fonction de son niveau d'étude ainsi que du pays dans lequel part l'étudiant.

Ce programme est destiné à tous types d'étudiants (lycée, licence, master), même s'il faut noter qu'il a pendant longtemps été délaissé par les lycéens. Mais il n'est pas seulement

fait pour les étudiants : des professeurs, des jeunes actifs comme des stagiaires et des salariés ou même des demandeurs d'emplois peuvent en bénéficier, ainsi que les bourses qui vont avec. Ces bourses sont cumulables et peuvent dans certains cas couvrir l'entièreté des dépenses des personnes partant pour une durée limitée à l'étranger.

Le programme a connu une forte croissance de demande ces dernières années, surtout de la part des lycéens. En 2023, Erasmus+ a financé partiellement ou entièrement plus de 138 000 mobilités en tout genre. Le budget a lui aussi augmenté ces dernières années, connaissant une croissance de 2,2 milliards d'euros entre le budget 2014-2020 et 2021-2027. Sur ces 138 000 mobilités, plus de la moitié des bourses ont été attribuées à des étudiants. Le programme cherche en effet à privilégier les étudiants qui, en temps normal, n'ont pas les moyens ou bien l'opportunité de partir à l'étranger.

Les bourses versées aux étudiants sont dans un premier temps attribuées par l'agence elle-même aux écoles qui en font la demande. Revient ensuite aux écoles de décider comment elles souhaitent répartir le montant qu'elles ont reçu entre les différents élèves. Il existe 9 critères pour décider du montant d'une bourse attribuée à un élève, bien qu'en général l'école en privilégie seulement 2 ou 3. Ces critères dépendent de la situation de l'étudiant, du pays dans lequel il souhaite partir et du temps passé à l'étranger notamment.

Lorsqu'une personne revient de sa mobilité Erasmus, celle-ci doit répondre à un questionnaire, une évaluation de son expérience. L'une des principales données qui ressort est le fait que 90% des personnes parties reviennent dans leur pays d'origine, contre seulement 10% qui restent vivre à l'étranger. Cela fait écho à l'une des peurs et critiques formulées par les personnes critiquant le programme Erasmus+ : la possibilité d'une fuite des cerveaux. Cette idée n'a pas lieu d'être étant donné les chiffres montrés par les questionnaires.

Il ne faut pas non plus négliger l'expérience personnelle, ce que la personne peut retirer de ce temps vécu à l'étranger sur le plan personnel. Beaucoup témoignent de l'autonomie qu'ils ont gagné lors de leur séjour, du fait de se retrouver seul dans un pays où les habitants ne parlent pas la langue native des personnes et de devoir apprendre à gérer seul(e) toutes sortes de situations. C'est également un excellent moyen pour en découvrir plus sur soi-même. Que ce soit les étudiants, les professeurs ou bien les salariés, de nombreuses personnes témoignent être ressorties grandies de cette expérience.